

Une récompense de mille piastres fut offerte pour sa capture et un beau matin Rémi vint lui-même se livrer aux autorités ; son procès fut fixé pour le mois de mars suivant. Mais en l'absence de Léda, qui était le seul témoin oculaire, la cour remit ce procès de terme en terme. Maintenant que Léda est ici, la justice va avoir son cours.

L'extradition de Léda a coûté cher. Les dépenses du procès se chiffrent à près de six milles piastres. Le gouvernement a fait tout ce qui était nécessaire pour protéger la société.

Le procès Tarte-McGreevy est commencé à Québec ; mais il est impossible de dire quand il finira, si jamais il doit avoir une conclusion. On sait que ces litiges, où la politique se trouve mêlée, se terminent ordinairement d'une manière assez curieuse. Pourtant les parties intéressées dans le cas présent paraissent vouloir pousser l'affaire jusqu'au bout.

Les trente-un citoyens de Sainte-Anne accusés d'avoir molesté l'honorable C. A. P. Pelletier, lors des dernières élections locales, subiront leur procès à Québec, le 10 octobre, et non à Fraserville, par suite d'un changement de venue accordé par Son Honneur le juge Cimon :

*Les catholiques à Lowell.*—Un incident significatif s'est passé dernièrement à Lowell, Mass. Il s'agissait de la pose de la première pierre d'un nouvel hôtel-de-ville, et l'on voulait y procéder avec le cérémonial du rite maçonnique. Les catholiques ont protesté, et cela a rendu public un fait assez peu connu : c'est que la moitié de la population de Lowell est catholique.

*Agitation en Irlande.*—L'agitation irlandaise vient d'entrer dans une nouvelle phase par suite de la participation active des députés libéraux d'Angleterre qui jusqu'à présent se sont toujours tenus à l'écart des luttes en dehors de la Chambre des Communes.

Toute une pléiade de députés libéraux se préparent à passer en Irlande et c'est M. John Morley, un des hommes les plus respectés de la Grande-Bretagne, qui donne l'exemple. Il a assisté lui-même au procès des députés nationalistes à Dublin, a protesté avec indignation contre un procès à huit-clos et a fini par faire ouvrir les portes. Enfin son apparition sur le seuil du palais a inspiré le respect à la police qui a cessé dès ce moment de maltraiter le peuple.

La conduite de M. Morley en cette circonstance prouve au monde entier que les plaintes des Irlandais ne sont que trop fondées. Témoin désintéressé de la scène, son esprit de justice l'a forcé à exprimer une opinion dont l'univers civilisé se fera l'écho.

*Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Québec depuis janvier 1890.*—Ont été transférés :

M. Th. Moutminy, de la cure de St-Agapit à la cure de St-Georges.

M. A. Pouliot, de la cure de Ste-Perpétue à la cure de St-Agapit.

M. P. Mounier, de la cure de St-Zacharie à la cure de St-Sébastien.

M. U. Rousseau, de la cure de la Pointe-aux-Trembles à la cure de Deschambault.

M. A. Boncher, de la cure de Ste-Emélie à la cure de la Pointe-aux-Trembles.

M. D. Lemieux, de la cure de Ste-Justine à la cure de St-Lazare.

M. P. Ouellet, de la mission du Blanc Sablon à la cure de St-Désiré, Lac Noir.

M. C. Leclerc, du vicariat de Fraserville à la cure de St-Aubert.

M. H. Bonfard, du vicariat de St-Jean, Québec, à la cure de St-Zacharie.

M. Théo. Trudel, du vicariat de St-Casimir à la cure de Ste-Justine.

M. F. X. Couture, du vicariat de Ste-Julie à la cure de la Rivière à Pierre.

M. J. B. Ruel, du vicariat de Beauport à la cure du Sault Montmorency.

M. C. Arsenault, du vicariat de St-Romuald au secrétariat de l'Archevêché.

M. J. Gingras, du vicariat de St-Aubert au vicariat de Fraserville.

M. L. Garon, du vicariat de St-André au vicariat de Deschambault.

M. F. Rouleau, du vicariat de St-Raymond au vicariat de la Rivière Ouelle.

M. A. Rouleau, du vicariat de St-Paschal au vicariat de Charlesbourg.

M. A. Lamothe, du vicariat de Deschambault au vicariat de St-Frédéric.

M. J. Galarneau, du vicariat de St-Frédéric au vicariat de l'Isle aux Grues.

MM. P. Dubé a été nommé curé de Ste-Emélie ; E. Grondin curé de Ste-Hélène ; J. Richard curé de Ste-Perpétue ; E. Pagé vicaire à St-Jean de Québec ; J. Beaudoin, vicaire à N.-D. de Québec ; L. Belleau, vicaire à Lambton ; A. Véziou, vicaire à St-Alphonse ; G. Miville, vicaire à St-Marie ; D. Garon, vicaire à St-Basile ; M. Bernard, vicaire à St-Paschal ; C. Picher, vicaire à St-Romuald ; C. Simard, vicaire à St-Ephrem ; Ph. Roy, vicaire à Fraserville ; H. Hudon, vicaire à St-Victor ; G. Rémillard, vicaire à St-François de Beauce ; L. Dion, vicaire à St-Casimir ; T. Soucy, vicaire à St-Jean Port Joli ; Ad. Gagnon, vicaire à Ste-Julie ; J. F. Gagnon, vicaire à St-Georges ; E. Poirier, vicaire à St-Raymond ; A. Hudon, vicaire à Lotbinière ; E. Côté, vicaire à Beauport ; E. Cloutier, vicaire à Ste-Agnès ; O. Cloutier, vicaire à St-Lazare ; S. Turcotte, vicaire à St-François de Montmagny.

Mgr C. A. Marois, V. G., a été nommé chapelain de l'Hospice de la Miséricorde.

M. B. Bernier, chapelain du Bon Pasteur.

M. J. E. Feuillault, chapelain de l'Hospice St-Joseph de la Délivrance.

M. E. Nadeau, chapelain des Frères des Ecoles Chrétiennes.